

TYPE DE POLITIQUE : Buts/Fins	N° 110
TITRE DE LA POLITIQUE : Politique temporaire	
Adoptée : le 12 octobre 1997 Révisée : le 15 mai 2011	Page 1 de 1

En attendant plus ample définition de la part du Conseil, les *Buts/Fins* de l'organisme vont demeurer tels que le Conseil les a précédemment établis de façon *explicite*, ou tels qu'on les trouve décrits de façon *implicite* dans les documents déjà adoptés par le Conseil.
